

Evaluation des candidatures Concours EDSP2 Contrats doctoraux

Après délibérations du jury, les candidat(e)s auditionné(e)s seront classé(e)s sur la base de quatre critères notés (C, B, A, A+) :

- le parcours antérieur du (de la) candidat(e) ;
- le projet sur la base du document écrit ;
- le contexte, la faisabilité et les retombées potentielles du projet ;
- la prestation orale du (de la) candidat(e).

La notation A correspond à ce qui est attendu d'un bon candidat. Elle est donc à utiliser par défaut sauf si un (ou des) élément(s) tangible(s) justifie(nt) une modulation à la hausse ou à la baisse. Ainsi, la notation **A+** est à réserver aux candidatures présentant un réel « plus ».

La notation B signale une faiblesse (par exemple, une note de master moyenne, une prestation orale en dessous de l'attendu, un projet présentant quelques limites méthodologiques).

La notation C signe une lacune dans le dossier ou une prestation orale insuffisante [pas uniquement sur la forme mais aussi sur le fond (candidat(e) ne maîtrisant pas son sujet)] ou un projet ne pouvant pas être retenu pour un sujet de thèse, voire une inscription en thèse.

Pour les trois premiers critères, la discussion orale avec le (la) candidat(e) pourra permettre de lever certaines ambiguïtés ou d'apporter des informations ne figurant pas explicitement dans le dossier écrit (fiche synthétique) et donc de réajuster la notation initiale.

A la fin de l'évaluation, chaque candidature comportera 4 notations qui serviront de base à la discussion pour le classement.

Parcours du (de la) candidat(e) : C, B, A ou A+

Sont ici considérés la nature du diplôme justifiant l'inscription en thèse, son adéquation avec la recherche envisagée, la note ou le classement obtenu(e) s'ils sont connus, les éventuels « plus » ou « moins » du parcours antérieur s'ils sont mentionnés dans le dossier ou explicités lors de la prestation orale (prix obtenu, séjour à l'étranger en rapport avec le travail envisagé, formation complémentaire pertinente pour le projet, étudiant(e) provenant d'une université extérieure de haut niveau, etc).

Qualité du projet écrit (fiche synthétique) : C, B, A ou A+

Il s'agit ici d'évaluer le projet, en dehors du parcours antérieur du(de la) candidat(e) ou du contexte d'encadrement ou de collaboration.

Les fiches synthétiques des projets déposés par les candidat(e)s sont envoyées aux membres du Jury préalablement aux auditions. Les dossiers complets (version papier) sont mis à disposition du jury les jours des auditions.

Une notation **A** est attribuée si l'ensemble des points suivants est renseigné de manière satisfaisante :

- *Introduction* (identification du problème, intérêt et originalité de la problématique, objectifs du travail, enjeux, question(s) posée(s)) ;
- *Cadrage de la recherche* (état de l'art, présentation de l'objet de recherche et des concepts utilisés, présentation des objectifs et des hypothèses) ;

- *Présentation méthodologique et techniques du travail envisagées* (méthodes retenues, protocole, techniques d'enquête et d'analyse, présentation détaillée du (des) terrain(s) et/ou de la (des) population(s) d'étude) ;
- *Résultats attendus* ;
- *Calendrier prévisionnel*.

Une notation A+ signe un « plus » réel du dossier (sujet particulièrement stratégique et/ou original, méthodologie particulièrement innovante, projet ou sujet entrant dans les priorités affichées de l'ED, notamment en termes de transversalité, etc).

Une notation B ou C signe une lacune réelle non corrigée lors de la prestation orale : faiblesse méthodologique, faible originalité, niveau de recherche plus proche d'un master 2 que d'une thèse d'université, etc).

Contexte, faisabilité et retombées potentielles du projet: C, B, A ou A+

Sont ici évaluées :

- l'insertion du projet dans l'environnement scientifique local, national et international (un « plus » étant par exemple un projet réalisé dans le cadre d'un appel d'offre ANR ou en cotutelle avec une université de bon ou haut niveau, une insertion dans un programme de recherche priorisé, etc) ;
- les retombées potentielles des résultats du projet, que ce soit au plan politique, santé publique ou sociétal ;
- la faisabilité du projet : adéquation entre le sujet et son environnement pédagogique et matériel, insertion dans un environnement recherche, accès aux outils nécessaires à la réalisation du projet, faisabilité matérielle (exemples : accès aux données nécessaires, financement des séjours sur le terrain).

Une allocation de thèse (contrat doctoral) étant accordée pour une durée de 3 ans, une attention particulière sera apportée au calendrier prévu pour la réalisation et soutenance de la thèse et le cas échéant aux conditions matérielles prévues en cas d'année supplémentaire. Le critère « *contexte d'encadrement et faisabilité* » doit être examiné et noté en fonction du domaine disciplinaire : les pratiques d'encadrement, d'insertion dans une équipe de recherche et de séjours sur le terrain diffèrent souvent grandement.

Prestation orale du (de la) candidat(e) : C, B, A ou A+

La note de la prestation orale doit porter sur **le fond**, c'est-à-dire la maîtrise du sujet et du projet par le (ou la) candidate(e) et pas uniquement sur son aisance à l'oral.

En revanche, l'oral est la seule opportunité pour le Jury de faire préciser certains points complémentaires concernant le projet, le parcours ou l'encadrement. Ce qui doit être évalué est la capacité du (de la) candidat(e) à exposer clairement son projet en mettant en exergue ses points forts, son originalité et son intérêt.

La notation A+ est à réserver aux prestations hors normes, à une maîtrise exceptionnelle tant dans l'exposé que dans les réponses.

Les notations en B ou C sanctionnent une faiblesse avérée, en particulier :

- une présentation se résumant à une simple lecture de la version écrite du projet ;
- un exposé théorique se contentant de développer l'état de l'art sans aborder les aspects tangibles du projet lui-même (objectifs, méthodes, terrain ou population(s) d'étude, etc).

L'utilisation d'un support projeté n'influe pas sur la notation, c'est la clarté de l'exposé et son adéquation avec l'attendu qui prévalent.